

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 19 septembre 2016, à 19 h, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #2 : Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Siège #3 : Madame Solange Tremblay;
Siège #4 : Monsieur Jean-Yves Thériault;
Siège #5 : Monsieur Jocelyn Caron.
Siège #6 : Madame Marielle Roy.

Absent :
Siège #1 : Monsieur Yves Labonté;

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Danielle Marcoux. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2016-09-371

Ordre du jour

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement 19 septembre 2016 Ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt de documents :
 1. Téchéal – Demande de rencontre avec le ministre Blais;
 2. Englobe – Rapport d'étude géotechnique
 3. Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centre de curling – Dépôt de la demande d'aide financière;
 4. MDDELCC – Avis de non-conformité;
 5. Berce sphondyle – Résolution de la ville d'Amqui;
 6. Bâtisse du terrain de balle-molle – Commandite d'Uniboard;
 7. Formulaire de l'eau potable;
 8. Chaudière à la biomasse;
 9. Rencontre MTQ;
4. Demandes d'appui :
 1. Salon des Mots – Spectacle de Jérémy Demay;

2. Camp musical du lac Matapédia – Locations de salle – Été 2016;
3. Bibliothèque municipale et scolaire Quilit – Lancement de madame Pâquerette Béland;
5. Invitations :
 1. Projet éolien du Bas-St-Laurent – Rencontre d’information;
 2. Comité régional famille;
 3. Journées de la Culture;
6. Règlement 2012-03 – Chemins de la municipalité – Paiement de facture;
7. Règlement 2014-05 – Réhabilitation du 7, boul. Joubert O. – Paiement Maurice Bélanger Paysagiste inc.;
8. Règlement 2014-05 – Réhabilitation du 7, boul. Joubert O. – Paiement Englobe;
9. Règlement 2016-06 – Travaux route 132 – Paiement de factures;
10. Taxe d’accise 2014-2018 :
 1. Paiement de factures;
 2. Modification au contrat;
 3. Programmation révisée;
11. Brigadier scolaire;
12. Centre sportif David-Pelletier – Nouvelle tarification;
13. Règlements :
 1. Ouverture des chemins l’hiver – Avis de motion;
 2. Délégation au directeur général afin de former un comité d’évaluation des offres de services professionnels pour services exclusifs – Avis de motion;
 3. Emprunt pour l’achat d’équipements mécanisés pour le déneigement des trottoirs, la tonte des pelouses et les travaux d’entretien dans les parcs – Avis de motion;
14. Remplacement du système de réfrigération du Centre sportif David-Pelletier de Sayabec – Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités;
15. Mise à jour de la politique familiale municipale et démarche municipalité amie des aînés – Approbation de l’avant-projet;
16. Sani-Manic inc. – Paiement de facture;
17. Affaires nouvelles :
 1. 50^e de l’AFEAS;
 2. Demande de don à Uniboard;
 3. _____;
18. Période de questions;
19. Prochaine réunion – 3 octobre 2016;
20. Levée de la séance.

Dépôt de documents :

- 3.1. Dépôt d’une lettre de Techéol envoyée à monsieur François Blais, ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, afin de demander une rencontre dans le but de discuter de l’avenir de l’entreprise.

- 3.2. Dépôt du rapport d'étude géotechnique préparé par la firme Englobe dans le cadre du projet de construction d'une caserne d'incendie sur la rue Boulay à Sayabec.
- 3.3. Un dossier de demande d'aide financière a été déposé au programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling le 31 août dernier.

Monsieur Yves Labonté, conseiller, se joint à la réunion à 19h17.

- 3.4. Dépôt de l'avis de non-conformité au règlement sur la qualité de l'eau potable envoyé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- 3.5. Une résolution de la ville d'Amqui demande aux gouvernements d'intervenir dans le cas de la problématique de la berce spondyle qui envahie la région.
- 3.6. Un courriel nous informe que l'usine Uniboard de Sayabec accepte de commanditer le revêtement extérieur pour la réfection de la bâtisse au terrain de balle-molle.
- 3.7. Actuellement, le formulaire à l'usage de l'eau potable n'est pas accepté par le MAMOT. Celui-ci est en attente de l'analyse de la détection de fuites sur notre réseau d'eau potable qui devrait être déposée d'ici fin septembre par la firme Écoleau.
- 3.8. Suite à un rapport de nos assurances concernant la chaudière à la biomasse, nous les avons mis en contact avec l'entrepreneur qui a construit la chaudière pour qu'ils s'entendent sur les normes à respecter. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.
- 3.9. Dépôt du compte-rendu de la réunion qui a eu lieu avec le MTQ, Tetra Tech QI inc. et la municipalité pour la coordination des travaux conjoints – phase 3 qui auront lieu l'été prochain. Une modification sera demandée pour l'article 5 du compte-rendu. Plutôt que de parler de *quote-part*, nous parlerons de *part du projet*.

Résolution 2016-09-372

Demande d'appui – Salon des Mots de La Matapédia

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 115 \$ au Salon des Mots de La Matapédia pour les aider dans l'organisation de leur soirée d'humour avec Jérémy Demay qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le 28 octobre prochain.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2016-09-373

Demande d'appui – Camp musical du lac Matapédia

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 690 \$ au Camp musical du lac Matapédia de Sayabec afin de les appuyer dans les différentes activités organisées lors des divers camps de l'été 2016.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2016-09-374

Demande d'appui – Bibliothèque municipale et scolaire Quilit

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 70 \$ à la Bibliothèque municipale et scolaire Quilit pour les aider dans l'organisation du lancement du dernier livre de madame Pâquerette Béland qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le 30 octobre prochain à compter de 13 h 30.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2016-09-375

Invitation – Énergie éolienne du Bas-St-Laurent

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire mesdames Danielle Marcoux, mairesse, et Solange Tremblay, conseillère, ainsi que messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, Robert-Luc Blaquière, Yves Labonté, Jean-Yves Thériault et Jocelyn Caron, conseillers, à la soirée d'information à l'intention des DG et des élus des municipalités portant sur les projets de parcs éoliens en phase de construction. Cette rencontre organisée par les membres du conseil d'administration d'Énergie Éolienne du Bas-St-Laurent aura lieu le 11 octobre prochain au centre communautaire de Sayabec à compter de 19 h 30. Il n'y a pas de cout lié à cette invitation.

Résolution 2016-09-376

Invitation – Comité régional famille

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Marielle Roy, conseillère, à la rencontre du Comité régional famille qui aura lieu le jeudi 29 septembre prochain à compter de 17 h 30 à la salle du conseil de la MRC de La Matapédia. Il n'y a pas de cout lié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2016-09-377

Invitation – Journées de la Culture

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire mesdames Danielle Marcoux, mairesse, et Solange Tremblay, conseillère, ainsi que monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, à l'activité de lancement des Journées de la Culture qui aura lieu le 1^{er} octobre 2016 à compter de 9 h 30 à la polyvalente de Sayabec. Durant la journée, des ateliers sous le thème de la musique (chant, danse et jambé) seront dispensés gratuitement par des professionnels aux jeunes et moins jeunes inscrits. Il n'y a pas de cout relié à cette activité.

Résolution 2016-09-378

**Règlement 2012-03 –
Chemins de la municipalité –
Paiement de facture**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 1524139 au montant total de 6.44 \$ à SEAO-Constructo pour l'appel d'offres pour des travaux de pavage 2016.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 5.88 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2012-03. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 0.56 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-09-379

**Règlement 2014-05 –
Réhabilitation du 7, boul.
Joubert O. – Paiement de
facture**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 306297 au montant total de 149.46 \$ à l'entreprise Maurice Bélanger, paysagiste inc. pour les travaux réalisés au 34, rue Boulay.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 136.47 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même les règlements 2013-03 et 2015-01. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 12.99 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-09-380

**Règlement 2014-05 –
Réhabilitation du 7, boul.
Joubert O. – Paiement de
factures**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au montant total de 3 320.49 \$ pour des honoraires et dépenses liés aux travaux réalisés pour la réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest.

<u>Règlement 2014-05 - Réhabilitation du 7, boul. Joubert O.</u>								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Englobe	900201790	419.88 \$	41.88 \$	20.99 \$	20.94 \$	440.82 \$	482.75 \$	01-sept-16
								Honoraires et dépenses
	900201855	603.34 \$	60.18 \$	30.17 \$	30.09 \$	633.43 \$	693.69 \$	01-sept-16
								Honoraires et dépenses
	900201858	1 864.80 \$	186.01 \$	93.24 \$	93.01 \$	1 957.80 \$	2 144.05 \$	01-sept-16
								Honoraires et dépenses
TOTAL		2 888.02 \$	288.07 \$	144.40 \$	144.04 \$	3 032.05 \$	3 320.49 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 032.05 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2014-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 288.44 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-09-381

**Règlement 2016-06 –
Travaux route 132 –
Paiement de factures**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au montant total de 1 684.41 \$ pour des dépenses liés aux travaux réalisés sur la route 132 à l'intérieur des travaux du MTQ – Phase 2.

<u>Règlement 2016-06 – Travaux route 132</u>								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE

Ferme Sayabec 2010 inc.	188949	150.00 \$	14.96 \$	7.50 \$	7.48 \$	157.48 \$	172.46 \$	08-août-16
								Nivelage de terrain
Sani-Manic	33652	948.75 \$	94.64 \$	47.44 \$	47.32 \$	996.07 \$	1 090.83 \$	07-juil-16
								Nettoyage du réseau
Groupe Lechasseur Ltée	6507201668000720	315.00 \$	31.42 \$	15.76 \$	15.71 \$	330.71 \$	362.18 \$	08-août-16
								Carrière Val-Brillant
Clérobéc inc.	4620	20.99 \$	2.09 \$	1.05 \$	1.05 \$	22.03 \$	24.13 \$	09-août-16
								Matériel
	2837	16.47 \$	1.64 \$	0.82 \$	0.82 \$	17.29 \$	18.93 \$	27-juil-16
								Matériel
	554876	13.81 \$	1.38 \$	0.69 \$	0.69 \$	14.50 \$	15.88 \$	07-sept-16
								Matériel
TOTAL		1 465.02 \$	146.13 \$	73.26 \$	73.07 \$	1 538.08 \$	1 684.41 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 538.08 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2016-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 146.33 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-09-382

Taxe d'accise 2014-2018 – Paiement de factures

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au montant total de 7 457.28 \$ pour des dépenses admissibles à la taxe d'accise 2014-2018.

Taxe d'accise 2014-2018								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Tetra Tech QI inc.	15304507	340.48 \$	33.97 \$	17.03 \$	16.99 \$	357.46 \$	391.48 \$	24-août-16
								Honoraires professionnels - Plan d'intervention
	15304508	500.00 \$	49.88 \$	25.00 \$	24.94 \$	524.94 \$	574.88 \$	24-août-16
								Honoraires professionnels - Plan d'intervention
Eco.leau	21341	5 645.50 \$	563.14 \$	282.28 \$	281.57 \$	5 927.07 \$	6 490.92 \$	15-août-16
								Détection de fuites
TOTAL		6 485.98 \$	646.99 \$	324.31 \$	323.50 \$	6 809.47 \$	7 457.28 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 6 809.47 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même la taxe d'accise 2014-2018. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 647.81 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-09-383

**Taxe d'accise 2014-2018 –
Modification au contrat de
Tetra Tech QI**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la majoration du contrat octroyé à la firme Tetra Tech QI inc. dans la résolution 2016-05-185 de 14 800 \$, excluant les taxes, à 19 000 \$, excluant les taxes, en raison de la tenue de diverses rencontres et du temps nécessaire à la préparation de l'addenda pour l'ajustement du mandat d'étude géotechnique et pour la coordination.

Résolution 2016-09-384

**Taxe d'accise 2014-2018 –
Programmation révisée**

ATTENDU QUE la municipalité de Sayabec a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité de Sayabec doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que :

- La municipalité de Sayabec s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité de Sayabec s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délictueux ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité de Sayabec approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du

territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- La municipalité de Sayabec s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité de Sayabec s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité de Sayabec atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Résolution 2016-09-385

Brigadier scolaire

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec, suite à la demande déposée par monsieur Daniel Côté le 23 août 2016, de majorer l'allocation mensuelle du brigadier scolaire à compter du 1^{er} janvier 2017. Monsieur Côté demandait une augmentation à 1 038.40 \$ par mois, le conseil lui octroie plutôt une augmentation à 450 \$ par mois, incluant 95 \$ pour les frais de déplacement.

Résolution 2016-09-386

Centre sportif David-Pelletier – Nouvelle tarification

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter la nouvelle tarification de location de glace préparée et proposée par madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, afin d'uniformiser l'offre à celle des municipalités avoisinantes. Les nouvelles tarifications seront les suivantes :

Durée (h)	Location	Tarification 2015-2016	Tarification 2016-2017
1	Hockey adulte	90.00 \$	105.00 \$
1.25	Hockey adulte	105.00 \$	115.00 \$
1.5	Hockey adulte	120.00 \$	135.00 \$
2	Hockey adulte	165.00 \$	180.00 \$
1	Ballon-balai	55.00 \$	70.00 \$
1	Location mineur	60.00 \$	70.00 \$

Cette résolution abroge la résolution 2016-07-288 adoptée en juillet dernier.

Résolution 2016-09-387

**Règlement pour l'ouverture
des chemins l'hiver – Avis de
motion**

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement pour l'ouverture des chemins pour l'hiver 2016-2017.

Résolution 2016-09-388

**Délégation au directeur
général afin de former un
comité d'évaluation des
offres de services
professionnels pour services
exclusifs – Avis de motion**

Monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement pour la délégation au directeur général afin de former un comité d'évaluation des offres de services professionnels pour services exclusifs.

Résolution 2016-09-389

**Emprunt pour l'achat
d'équipements mécanisés
pour le déneigement des
trottoirs, la tonte des
pelouses et les travaux
d'entretien dans les parcs –
Avis de motion**

Madame Marielle Roy, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt pour l'achat d'équipements mécanisés pour le déneigement des trottoirs, la tonte des pelouses et les travaux d'entretien dans les parcs.

Résolution 2016-09-390

**Remplacement du système
de réfrigération du Centre
sportif David-Pelletier de
Sayabec – Programme
Nouveau Fonds Chantiers
Canada-Québec volet Fonds
des petites collectivités**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unaniment par les membres du conseil municipal de Sayabec :

QUE la Municipalité de Sayabec autorise la présentation du projet

de remplacement du système de réfrigération du Centre sportif David-Pelletier de Sayabec au Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Sayabec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Sayabec désigne monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

15. Les membres du conseil discutent à propos de la mise à jour de la politique familiale municipale et démarche municipalité amie des aînés, toutefois aucune résolution n'est acceptée.

Résolution 2016-09-391

Sani-Manic – Paiement de facture

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 033794 au montant total de 1 502.36 \$ à l'entreprise Sani-Manic Inc. pour des travaux réalisés dans les rues du village et sur la route 132.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 308.51 \$ comprenant une partie du sous-total de la facture et 50 % de la TVQ correspondante soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2012-03. Une somme de 1 063.34 \$ comprenant l'autre partie du sous-total de la facture et le 50 % de la TVQ correspondante sera remboursée à même le règlement d'emprunt 2016-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 130.51 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-09-392

Motion de félicitations – 50^e anniversaire de l'AFEAS

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à l'AFEAS de Sayabec qui célèbre cette année son 50^e anniversaire de fondation. Cet événement a été souligné lors d'un dîner qui a eu lieu au centre communautaire le 18 septembre dernier.

Résolution 2016-09-393

Demande d'un fardeau à Uniboard

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire une demande d'un fardeau de 60 feuilles de mélamine blanche de 8 pieds par 4 pieds et de ½ pouce d'épaisseur à Uniboard pour faire le plafond des chambres de joueurs au Centre sportif David-Pelletier. Cette demande sera acheminée au directeur de l'usine de Sayabec, monsieur Steve Charest.

Résolution 2016-09-394

Levée de la séance

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 49.

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier